https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/directive-du-6-juillet-2015-relative-a-la-mobilisation-du-foncier-public-en-faveur-du-logement/
Directive du 6 juillet 2015 relative à la mobilisation du foncier public en faveur du logement
06/07/2015
« L'année 2015 doit permettre d'approfondir et accélérer le rythme des cessions de foncier public en faveur de la construction de logements sociaux, notamment dans les communes où les besoins se font le plus sentir ». Ce texte énonce en annexe « le détail des modalités d’organisation » qui doivent « permettre la réalisation rapide de nouveaux projets ».